FORMATION OBLIGATOIRE ☐ OUI ☒ NON

MAÎTRISER LES PRINCIPALES PATHOLOGIES ET LA TECHNIQUE D'AUTOPSIE EN ÉLEVAGE PORCIN

OBJECTIFS

> Connaitre les **principales pathologies** en élevage porcin selon la catégorie des animaux.

> Mettre en œuvre les **méthodes de prévention et de traitement** face aux maladies rencontrées en élevage.

> Connaitre la **technique d'autopsie** et savoir l'appliquer à bon escient en collaboration avec le vétérinaire référent de l'élevage.

INTERVENANTS

Christine Meymerit, formatrice experte en élevage porcin
accompagné d'un vétérinaire praticien expert en élevage porcin.

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

> Dates à définir
> Lieu à définir
> 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège
INTERFACE ELEVAGE
57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société
Christine MEYMERIT
06 30 49 54 43
interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription
Emilie LARRAS
07 88 72 62 28
formation.interface.elevage@gmail.com

MAÎTRISER LES PRINCIPALES PATHOLOGIES ET LA TECHNIQUE D'AUTOPSIE EN ÉLEVAGE PORCIN

ELEVAGE PORCIN

PROGRAMME

> Mise en situation sur les pathologies les plus courantes rencontrées par les stagiaires

> Technique d'autopsie, physiologie digestive et respiratoire d'un porc

> Exercice de mise en application d'une autopsie

> Principales pathologies chez les truies, mode de prévention et de traitement

> Principales pathologies chez les porcelets sous la mère et en post-sevrage, mode de prévention et de traitement

> Principales pathologies chez les porcs charcutiers, mode de prévention et de traitement

> Retours pratiques, témoignages d'éleveurs pour limiter certaines pathologies

> Échanges de pratiques favorisant la bonne santé des porcs

> Bilan de la formation

DURÉE
1 JOUR
(7 HEURES)

PUBLIC
AGRICULTEURS OU SALARIÉS EN ÉLEVAGE PORCIN

PRÉ-REQUIS
AUCUN

PÉDAGOGIE
MÉTHODE PARTICIPATIVE ET ACTIVE, QUIZ, EXERCICE EN PETITS GROUPE

EVALUATION DES ACQUIS
AUTODIAGNOSTIC ET/OU QCM EN DÉBUT ET EN FIN DE SESSION

COÛT PÉDAGOGIQUE
• AGRICULTEUR : 180,83€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 217€ TTC PRIS EN CHARGE PAR VIVEA
• SALARIÉ AGRICOLE : 196€ HT PAR PERSONNE ET PAR JOUR SOIT 235,20€ TTC PRIS EN CHARGE PAR L'OPCO OCAPIAT.
• POUR LES AUTRES OPCO, NOUS CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles **situations de handicap**, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les **meilleures conditions.**

Indicateurs de performances : 95% de taux de satisfaction globale, 96% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 650 bénéficiaires en 2024.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.